

ACTION URGENTE

INDONÉSIE. DES MILITANTS JUGÉS POUR AVOIR MANIFESTÉ PACIFIQUEMENT

Sept militants – Delpedro Marhaen Rismansyah, Muzaffar Salim, Khariq Anhar, Syahdan Husein, Wawan Hermawan, Saiful Amin et Shelfin Bima Prakosa – sont jugés à Jakarta en lien avec les manifestations d'ampleur nationale qui ont éclaté en Indonésie en août 2025. Ils sont inculpés d'incitation à la violence, simplement pour avoir manifesté ou soutenu la contestation sur les réseaux sociaux. Amnesty International appelle les autorités à abandonner les procédures intentées à leur encontre.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Procureur général de la République : Sanitiar Burhanuddin
Attorney General of the Republic of Indonesia
Jl. Panglima Polim No.1, South Jakarta, Jakarta 12160, Indonésie
Courriel : humas.puspenkum@kejaksaan.go.id
X : @ST_Burhanuddin, Instagram : @stburhanuddin

Monsieur le Procureur,

Je vous écris afin de vous faire part de mon inquiétude au sujet des militants **Delpedro Marhaen Rismansyah, Muzaffar Salim, Khariq Anhar, Syahdan Husein, Wawan Hermawan, Saiful Amin et Shelfin Bima Prakosa**, actuellement jugés pour diverses infractions, uniquement parce qu'ils ont exercé leurs droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique, en lien avec les manifestations d'ampleur nationale qui ont éclaté en Indonésie courant 2025.

Dans le sillage de leur arrestation en août et septembre 2025, ces sept militants ont comparu devant les tribunaux séparément et ont été inculpés de multiples infractions, notamment d'« incitation à la violence » et de « diffusion de fausses alertes ». Ils ont été accusés uniquement parce qu'ils ont exprimé leurs opinions durant les manifestations ou téléchargé des publications liées aux manifestations sur Instagram. Ils sont désormais jugés dans le cadre de procès distincts dans différentes villes. Un tribunal à Kediri, dans la province de Java-Est, a suspendu la détention de Saiful Amin et Shelfin Bima Prakosa. Depuis lors, ils sont « assignés à résidence dans la ville », ce qui signifie qu'ils ne peuvent pas quitter la ville et sont tenus de se présenter pour des contrôles réguliers auprès des autorités jusqu'à la fin de leur procès. Pendant ce temps, les cinq autres militants sont toujours détenus à Jakarta.

Je suis profondément préoccupé-e par le fait que ces sept militants risquent jusqu'à six ans d'emprisonnement pour avoir simplement exercé leurs droits fondamentaux et leurs libertés fondamentales, garantis tant par le droit international que par le droit indonésien.

Ils comptent parmi des centaines de personnes actuellement visées par des accusations pénales au lendemain de la répression policière contre les manifestations. Selon les chiffres recensés par Amnesty International au 9 janvier 2026, au moins 290 personnes à travers l'Indonésie ont comparu devant les tribunaux en marge des manifestations qui ont éclaté le 25 août 2025, et sont pour la plupart poursuivies pour avoir participé aux manifestations ou exprimé pacifiquement leurs opinions.

Il est scandaleux que les autorités indonésiennes continuent d'instrumentaliser le droit pénal dans le but de réprimer la contestation et la dissidence. Je vous rappelle que manifester n'est pas un crime. Par conséquent, conformément aux obligations qui incombent à l'Indonésie en termes de droits humains, je vous demande instamment, ainsi qu'aux autorités indonésiennes, de :

- abandonner les poursuites visant **Delpedro Marhaen Rismansyah, Muzaffar Salim, Khariq Anhar, Syahdan Husein, Wawan Hermawan, Saiful Amin et Shelfin Bima Prakosa**, et toutes les personnes jugées uniquement pour avoir manifesté ou soutenu les manifestations, à moins que le parquet ne présente des preuves suffisantes, crédibles et recevables attestant qu'ils ont commis une infraction pénale dûment reconnue par le droit international ;
- libérer immédiatement et sans condition **Delpedro Marhaen Rismansyah, Muzaffar Salim, Khariq Anhar, Syahdan Husein, Wawan Hermawan, Saiful Amin et Shelfin Bima Prakosa**, à moins qu'ils ne soient détenus dans la légalité, sur la base d'éléments crédibles prouvant qu'ils ont commis une infraction pénale dûment reconnue par le droit international ;
- cesser de criminaliser les militant·e·s et les citoyen·ne·s qui expriment des opinions dissidentes et veiller à ce que chacun·e puisse exercer ses droits de se réunir pacifiquement et d'exprimer ses opinions.

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur, l'expression de ma haute considération.

COMPLEMENT D'INFORMATION

Sept militants – Delpedro Marhaen Rismansyah, Muzaffar Salim, Khariq Anhar, Syahdan Husein, Wawan Hermawan, Saiful Amin et Shelfin Bima Prakosa – comparaissent devant des tribunaux à Djakarta en lien avec les manifestations d'ampleur nationale qui ont éclaté en Indonésie en août 2025. Ils se sont engagés dans des mouvements étudiants, des actions de défense de la société civile, ainsi que dans des initiatives citoyennes afin de promouvoir l'obligation de rendre des comptes pour les agissements du gouvernement.

Du 25 août au 1^{er} septembre 2025, l'Indonésie a connu l'une des plus grandes vagues de contestation de l'ère de la Réforme. Des manifestations ont éclaté à Djakarta et dans au moins 15 provinces, la population exprimant sa colère face aux grandes difficultés économiques et face aux politiques publiques budgétaires qu'elle considère inadaptées. Amnesty International [a révélé](#) que les forces de sécurité ont recouru à la force illégale, à des arrestations arbitraires et à des actes d'intimidation contre des manifestant·e·s pacifiques.

Les sept militants ont été interpellés séparément en août et septembre 2025 dans le cadre d'une vaste campagne de répression menée par la police contre les manifestations, que beaucoup ont qualifiée de pire répression depuis des décennies. Après leur arrestation, ils ont été détenus pendant plus d'un mois par la police aux fins de l'enquête, jusqu'à ce qu'ils soient transférés sous la garde du bureau du procureur. Dans le cadre de procès distincts qui ont débuté fin novembre 2025, ils ont été inculpés de multiples infractions, notamment d'« incitation à la violence » et de « diffusion de fausses alertes » qui, selon le parquet, ont incité la population à nourrir de la haine envers le gouvernement. Ils sont inculpés en vertu de plusieurs articles, notamment l'article 160 du Code pénal relatif à l'incitation à la violence et les articles 28(3) et 45A(3) de la Loi relative aux informations et aux transactions électroniques (ITE) sur les discours de haine.

Le procès de Wawan Hermawan s'est ouvert le 24 novembre 2025 devant le tribunal de district de Djakarta-Centre. Il a été poursuivi en justice pour avoir publié une capture d'écran modifiée d'un article de presse destiné à servir de contenu satirique en soutien aux manifestations. Il est toujours détenu par le parquet au centre de détention de Salemba, à Djakarta.

Les procès de Saiful Amin et Shelfin Bima Prakosa se sont ouverts devant le tribunal de district de Kediri, à Kediri, dans la province de Java-Est, les 8 et 11 décembre 2025 respectivement. Ils ont été interpellés, puis inculpés après avoir participé à une manifestation le 30 août 2025, à Kediri. Le 22 décembre 2025, le tribunal a fait droit à leur demande de suspension de détention. Depuis lors, ils sont « assignés à résidence dans la ville », une mesure qui leur interdit de quitter la ville et les oblige à se présenter pour des contrôles réguliers auprès des autorités jusqu'à la fin de leur procès.

Les procès de Delpedro, Muzaffar, Khariq et Syahdan ont débuté le 16 décembre 2025 devant le tribunal de district de Djakarta-Centre. Ils sont accusés d'incitation à l'hostilité envers la police et le gouvernement, uniquement pour avoir publié sur les réseaux sociaux des contenus soutenant les manifestations, par exemple des informations sur une ligne d'assistance juridique destinée aux manifestants étudiants. La demande de suspension de leur détention a été rejetée le 8 janvier 2026. Ils se trouvent toujours au centre de détention de Salemba.

Les sept militants ont tous déposé des objections préliminaires contestant les actes d'accusation dont ils font l'objet. Cependant, les deux tribunaux ayant rejeté leurs demandes dans la décision interlocutoire, leurs procès vont se poursuivre.

Ces affaires illustrent la tendance croissante à la répression des dernières années. Amnesty International tient à souligner que le gouvernement continue d'utiliser les dispositions vagues du Code pénal et de la Loi relative aux informations et aux transactions électroniques (Loi ITE) pour réduire au silence les détracteurs au lieu de protéger le droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : anglais et bahasa indonesia

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 15 juillet 2026

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOMS, NOMS ET PRONOMS À UTILISER : Delpedro Marhaen (il) ; Muzaffar Salim (il) ; Khariq Anhar (il) ; Syahdan Husein (il) ; Wawan Hermawan (il) ; Saiful Amin (il) et Shelfin Bima Prakosa (il)